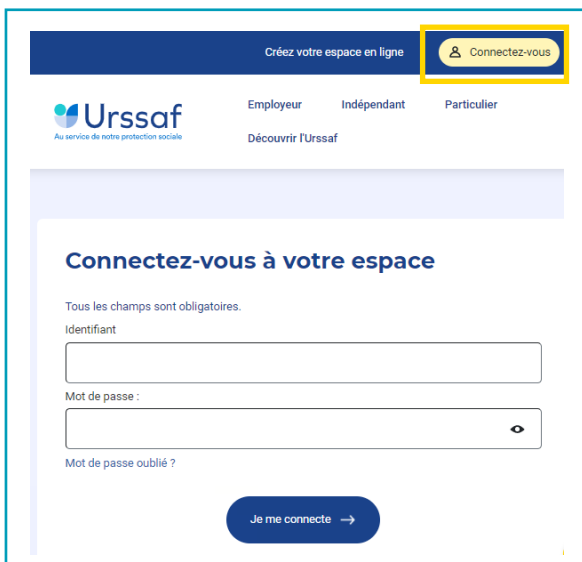


Experts Comptables : Ajout d'un nouveau client

Vous souhaitez ajouter un nouveau client dans votre espace connecté ? Nous vous expliquons la marche à suivre dans cette fiche pratique.

1 Se connecter à son espace

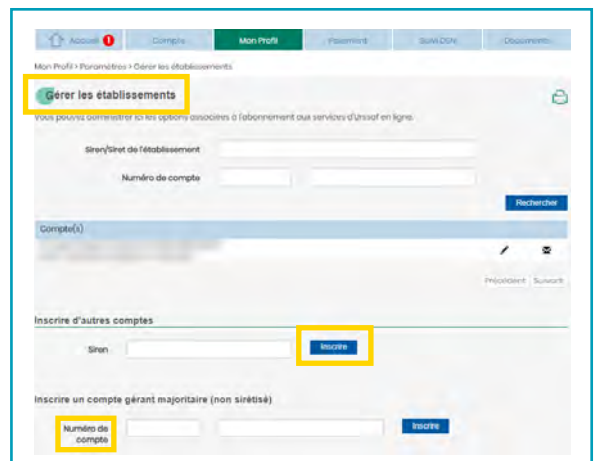
Connectez-vous sur www.urssaf.fr
En page d'accueil, cliquez sur « [Connectez-vous](#) » et renseignez votre identifiant et mot de passe.



The screenshot shows the Urssaf website's login page. At the top right, there is a navigation bar with a 'Connectez-vous' button highlighted in yellow. Below the navigation bar, the Urssaf logo and the text 'Au service de notre protection sociale' are visible. There are three tabs: 'Employeur', 'Indépendant', and 'Particulier'. The main heading is 'Connectez-vous à votre espace'. Below this, there is a note 'Tous les champs sont obligatoires.' and two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe :'. A 'Je me connecte →' button is at the bottom.

2 Inscrire un client

Une fois connecté à votre espace en ligne, naviguez sur le menu horizontal et cliquez sur l'onglet « [Mon profil](#) », puis sur la rubrique « [Gérer les établissements](#) » pour rattacher un compte client. Saisissez directement le numéro Siren de l'entreprise puis cliquez sur « [Inscrire](#) ».



The screenshot shows the 'Gérer les établissements' page in the user's profile. The 'Gérer les établissements' tab is highlighted in yellow. Below it, there are two input fields: 'Siren/Siret de l'établissement' and 'Numéro de compte'. A 'Recherche' button is to the right. Below this, there is a section 'Inscrire d'autres comptes' with a 'Siren' input field and an 'Inscrire' button highlighted in yellow. At the bottom, there is a section 'Inscrire un compte gérant majoritaire (non siriésé)' with a 'Numéro de compte' input field and an 'Inscrire' button highlighted in yellow.

Pour ajouter un compte gérant majoritaire sans Siret, saisissez le numéro de compte.

3 Renseignez vos informations clients

L'ajout d'un nouveau client à votre portefeuille diffère en fonction de son statut.

A. Votre client est employeur :

Vous devez renseigner le montant à payer déclaré sur la dernière déclaration et le numéro de compte employeur de votre client.

Vous avez ensuite la possibilité de cocher les services en ligne ainsi que les services de communication par courriel dont vous souhaitez bénéficier.

Gérer les établissements

Comptes à inscrire Siret :

Siret de l'établissement : [] Raison sociale : []

Services en ligne

- Déclaration d'embauche
 - DPAE
 - DPAE service Plus
- Déclaration de cotisations
- Paiement des cotisations
- Situation des comptes
- Echanges avec mon Urssaf
- Attestations
- Notifications contentieuses
- Travailler à l'étranger
- Tableau de bord Suivi DSN

Pour valider cet abonnement au compte du **Régime Général**, nous vous remercions de bien vouloir saisir les informations suivantes. Pour l'établissement :

Montant à payer figurant sur votre déclaration pour les cotisations versées en Mars 2022 : []

Numéro de compte Urssaf : [] []

Enregistrer **Annuler**

À noter : À cette étape vous pouvez sélectionner le nouveau service « Travailler à l'étranger », dédié à la mobilité internationale. Le service permet de gérer tant les demandes de détachement à l'étranger, inférieures ou supérieures à 3 mois, que les situations de pluriactivité :

- certificat A1 pour les pays de l'EEE, la Suisse et le Royaume-Uni ;
- certificats bilatéraux signés pour les 41 pays ou Tom ayant signé un accord de protection sociale avec la France ;
- certificat de maintien à la Sécurité sociale française pour les autres pays.

B. Votre client est Travailleur indépendant :

Vous devez renseigner le numéro de sécurité sociale et le numéro de compte Indépendant de votre client.

Vous avez ensuite la possibilité de cocher les services en ligne ainsi que les services de communication par courriel dont vous souhaitez bénéficier.

Gérer les établissements

Comptes à inscrire Siret :

Siret de l'établissement : [] Raison sociale : []

Services en ligne

- Déclaration d'embauche
 - DPAE
 - DPAE service Plus
- Déclaration de cotisations
- Paiement des cotisations
- Situation des comptes
- Echanges avec mon Urssaf
- Attestations
- Notifications contentieuses

Services de communication par courriel

- Avis de mise à disposition du BS
- Copie du certificat de la déclaration et/ou du paiement
- Information de début de période de la déclaration et du paiement
- Avis de mise à disposition de messages dans la boîte aux lettres
- Avis de mise à disposition d'attestations
- Avis de mise à disposition de notifications contentieuses en savoir plus sur mes services

Pour valider cet abonnement au compte de **Artisan Commerçant**, nous vous remercions de bien vouloir saisir les informations suivantes. Pour l'établissement :

Numéro de Sécurité Sociale : []

Numéro de Travailleur indépendant : [] []

Enregistrer **Annuler**

4 Valider les modifications

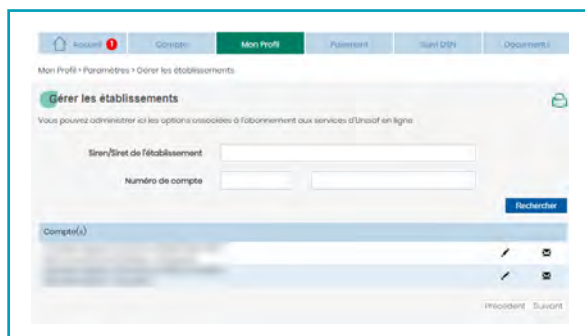
Après avoir cliqué sur le bouton « Enregistrer », la fenêtre suivante s'ouvre : cliquez sur « OK »

mon.urssaf.fr indique
Votre modification a bien été prise en compte.

OK

5 Retour sur votre espace

Une fois l'ajout enregistré, la rubrique « [Gérer les établissements](#) » s'affiche, intégrant le nouvel ajout du compte de votre client.



Incitez votre client à créer son compte en ligne . Ainsi, il accède à de nombreuses fonctionnalités, comme par exemple un accès rapide et autonome à son attestation de vigilance.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter pour un suivi personnalisé :



[Téléphone et courriel](#)

Suivez nos dernières actualités :



[Lettre d'information](#)



[@Urssaf](#)



[@L'actu des Urssaf](#)